**L’intégration des Roms**

En avril dernier un porte-parole du Ministère de l’Intérieur avait déclaré à propos des Roms : « Une infime minorité est intégrable, les autres doivent être reconduits à la frontière. » Pourtant, tous ne sont pas d’accord. A Indre, lorsque les familles roms sont arrivées en 2009, expulsées des communes voisines, personne ne s’est dit qu’il fallait qu’ils partent.

Au contraire, habitants et élus se sont mis d’accord pour accueillir ces nouveaux habitants. Les enfants ont été scolarisés systématiquement. 10% d’effectifs en plus dans les classes communales ! Désormais ils parlent tous français sans accent.

Evidemment, il y a eu des difficultés. Le maire d’Indre a dû insister plusieurs fois auprès des familles pour qu’elles comprennent que, en France l’école est obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans … mais que c’est tous les jours du calendrier scolaire et pas seulement quand on en a envie.

Pour installer les familles à deux pas de la mairie, la commune a fait l’achat de caravanes d’occasion à un prix total de 17 000 euros. Pour les louer. Et comme pour tout locataire, chaque famille paye chaque mois un loyer et des charges. Le conseil municipal de Nantes a réalisé les travaux nécessaires à l’installation de ces caravanes.

Un conseiller a expliqué : « Comparé au budget du centre communal d’action sociale, qui est passé de 80 000 à 110 000 euros depuis 2009, on ne s’est pas ruiné. Et de plus nous avons l’intention de demander de l’aide à l’Union européenne car il existe un budget de 50 milliards d’euros pour l’intégration des populations en Europe. »